

La poursuite de la démarche prospective

Quel littoral pour le Languedoc-Roussillon de 2010 à 2050 ?

Des propositions d'actions pour 2014 - 2020



De la prospective à la stratégie, les étapes :

La fonction première de la prospective est d'être une aide à la décision stratégique.

«La prospective est un processus participatif d'élaboration de futurs possibles à moyen et long termes ayant pour but d'éclairer les décisions du présent et de mobiliser les moyens nécessaires à l'engagement d'actions communes. Il s'agit avant tout d'une attitude d'esprit (anticiper et vouloir) et d'un comportement (imaginer et espérer) au service de l'existence présente et future.»

Commission européenne. Guide de prospective territoriale en France, 2002

La prospective nécessite d'utiliser des outils et des méthodes rigoureux pour structurer la réflexion, éclairer l'action et l'orienter vers un futur souhaité.

Les 4 livrets restituant les travaux des ateliers sont accessibles sur le site internet de la DREAL - LR

www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/prospective-r1072.html

Co-construire une vision du littoral en 2050

La démarche de prospective est innovante par son caractère participatif et coopératif. Elle permet de croiser et de confronter des regards, des visions, et des représentations sur le devenir du littoral du Languedoc-Roussillon.

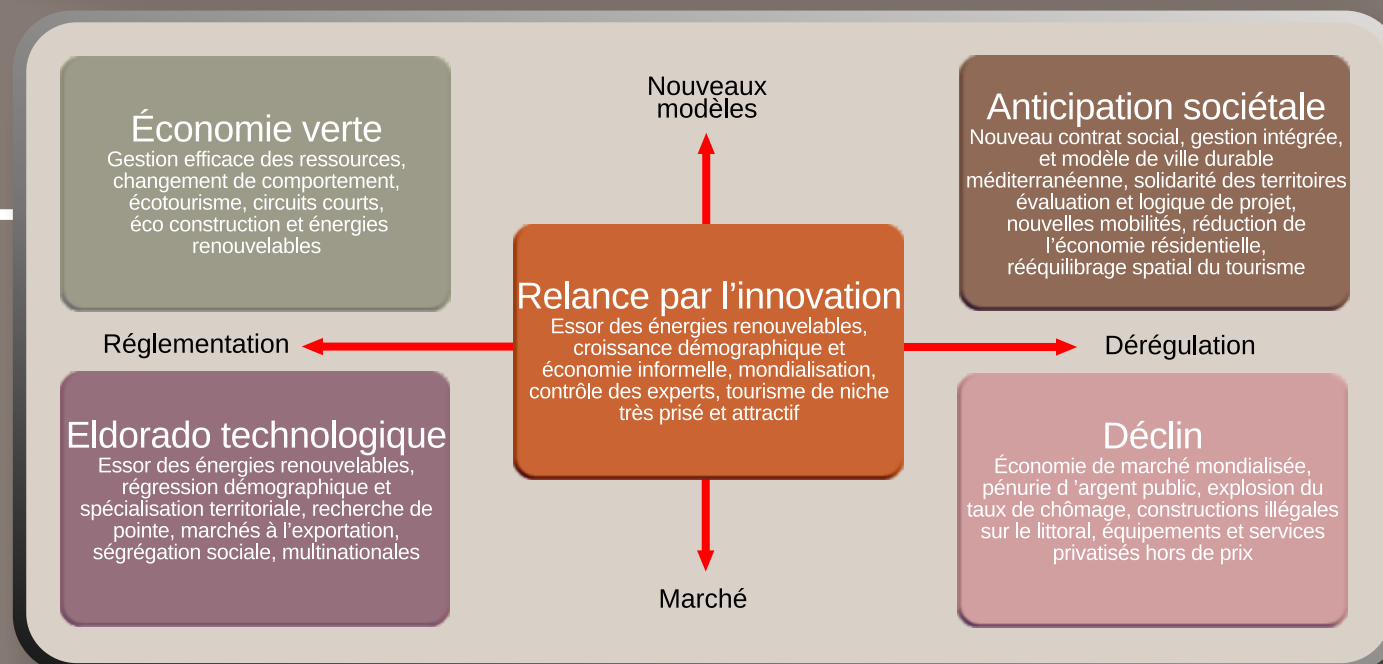
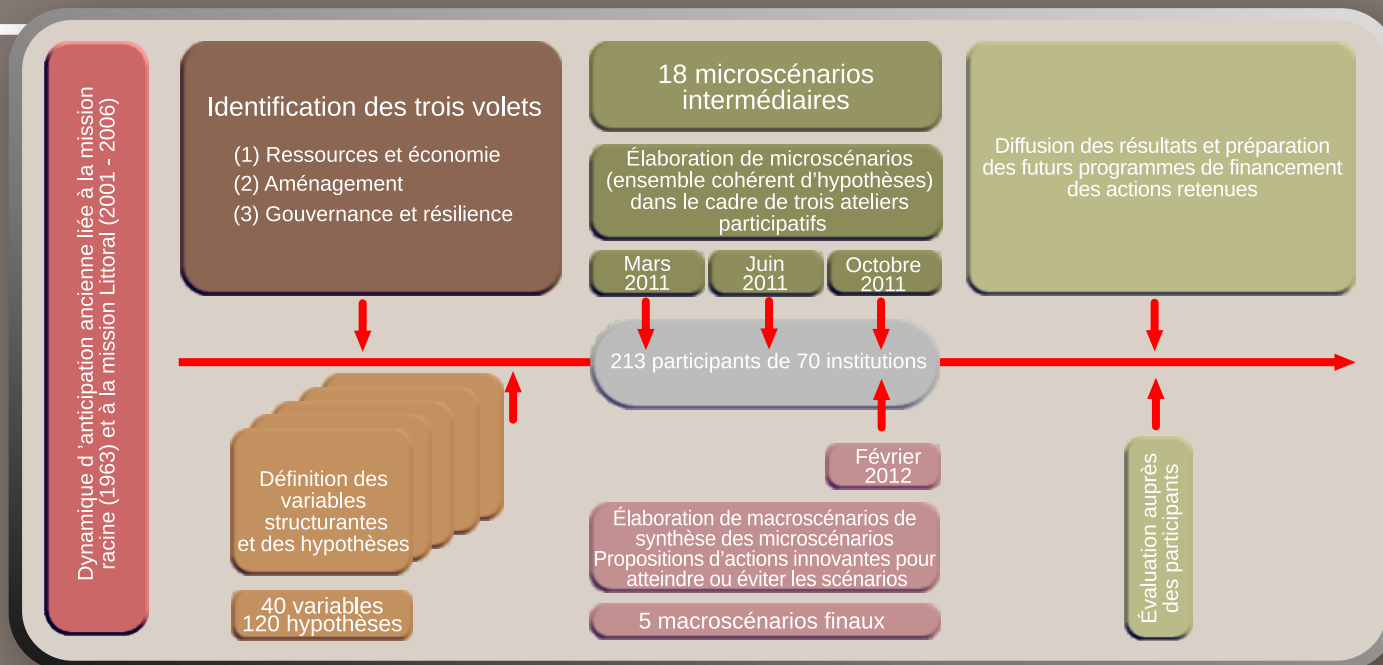
5 macroscénarios souhaitables ou non souhaitables ont été imaginés par les acteurs. Des actions innovantes ont été proposées pour les atteindre ou les éviter.

Des propositions d'actions pour 2014 - 2020

L'objectif de l'étude est de formuler des propositions d'actions innovantes pour la gestion du littoral Languedoc-Roussillon.



Le littoral Languedocien - vision d'artiste



Des actions innovantes pour 2014 - 2020

L'étude, financée par la DATAR, le SGAR, et la DREAL Languedoc-Roussillon, vise à la fois la valorisation opérationnelle de la démarche prospective et la contribution au volet littoral des programmes régionaux FEDER, FSE, FEADER, FEAMP et du contrat de projets Etat-Région 2014-2020.

Il s'agit notamment de co-construire un pré-programme d'actions le plus réaliste possible, fondé sur un examen de sa faisabilité politique, technique et financière. Cette co-construction passe par une dynamique de contacts avec des porteurs de projets susceptibles d'intégrer les dispositifs de mesures contractuelles européennes précités.

Les grands enjeux à maîtriser identifiés par la démarche prospective Littoral 2050 sont retenus comme clefs d'entrée pour la construction du pré-programme. Maîtrise de l'usage du foncier, financement de l'adaptation au changement climatique, compétitivité, emploi, innovation, formation, gouvernance par façade maritime, gestion intégrée et participative des territoires, autant d'enjeux structurants pour le littoral Languedoc-Roussillon.



Le lido de Marseillan à Sète

Organisation de la démarche

Une gouvernance

- le groupe de suivi : instance de débat, d'orientation et de validation de la démarche, il est constitué d'élus et de représentants des services de l'Etat, des collectivités, de professionnels et d'associations.
- L'équipe-projet tisse le fil conducteur de la démarche par l'animation d'entretiens et d'ateliers de prospective et par la mise en perspective des résultats. Il est composé d'universitaires (laboratoires de recherche LAMETA, ART-DEV et LMVT), de bureaux d'étude (INEA, Allisten Management) et de la DREAL.

Une méthode

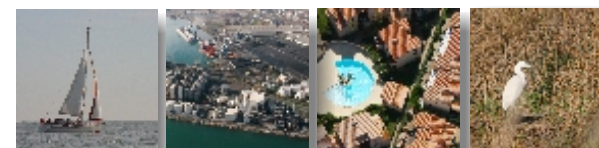
- des ateliers de travail qui permettent la co-construction de scénarios et de «chemins» proposant les actions à mettre en œuvre pour atteindre les scénarios.
- des entretiens individuels et des réunions thématiques (2012-2013) qui visent à approfondir avec les porteurs de projets les actions à mettre en œuvre et à évaluer leur pertinence et leur faisabilité.

Contact **DREAL Languedoc-Roussillon** :

Régis MORVAN

tél : 04 34 46 66 79

regis.morvan@developpement-durable.gouv.fr



**Direction Régionale de l'Environnement
de l'Aménagement et du Logement**

520 allée Henri II de Montmorency
CS 69007

34064 Montpellier
cedex 2

tel : 04 34 46 64 00